Les nouvelles formes de solidarités et d'engagements : internet et les réseaux sociaux ; le mécanisme du participatif ; de l'association au collectif.

[Axe 2 : Les recompositions du lien social]

En quoi les nouvelles technologies et les évolutions sociales ont-elles transformé les formes de solidarité et d'engagement dans nos sociétés?

Nous verrons d'abord comment Internet et les réseaux sociaux renouvellent l'engagement citoyen, puis l'essor du participatif et des nouvelles pratiques collectives, avant d'analyser les limites et enjeux de ces nouvelles formes d'engagement.

I. Internet et les réseaux sociaux, de nouveaux outils d'engagement et de solidarité

<u>Idée principale :</u>

Les technologies numériques ont facilité l'expression citoyenne, la mobilisation rapide et l'élargissement des causes.

Points à développer :

- Facilitation de la diffusion des informations et des appels à l'action (pétitions en ligne, hashtags mobilisateurs...).
- Capacité de mobilisation rapide à grande échelle (manifestations, collectes de dons...).
- Visibilité accrue des injustices et des causes marginalisées grâce aux réseaux sociaux.
- Naissance de mouvements spontanés ou transnationaux via Internet.

Exemples à citer :

- Mouvement #MeToo (2017), lancé sur Twitter, relayé dans le monde entier.
- **Pétitions en ligne** (ex : Change.org), mobilisant des millions de signatures.
- Plateformes de financement participatif (ex: Leetchi, Ulule): collecte de fonds pour des causes sociales ou personnelles.
- Coordination des manifestations pour le climat (Fridays For Future) via les réseaux sociaux.

Transition:

Au-delà du numérique, ces nouvelles formes d'engagement s'appuient aussi sur des logiques participatives et collaboratives inédites.

II. Le développement du participatif et du collectif

Idée principale :

Les citoyens cherchent de plus en plus à s'engager de manière directe et collaborative, en dehors des structures traditionnelles.

Points à développer :

- **Essor des initiatives participatives**: budgets participatifs, assemblées citoyennes, ateliers collaboratifs.
- Passage de l'association structurée au collectif informel et horizontal (moins hiérarchique).
- **Actions locales**, concrètes et auto-organisées : jardins partagés, AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), repair cafés.
- Mobilisation ponctuelle et flexible, adaptée aux disponibilités individuelles.

Exemples à citer :

- Convention citoyenne pour le climat (2019-2020): tirage au sort de citoyens pour débattre et proposer des mesures.

- **Mouvement Nuit Debout (2016)**: occupation de places publiques pour débattre de manière horizontale.
- **Budgets participatifs de certaines villes** (ex : Paris depuis 2014) : les habitants décident directement de l'utilisation d'une partie du budget municipal.
- **Collectifs citoyens mobilisés** contre des projets d'infrastructures (ex : ZAD de Notre-Damedes-Landes).

Transition:

Cependant, ces nouvelles formes d'engagement ne sont pas sans poser des questions quant à leur efficacité, leur pérennité et leur représentativité.

III. Limites et enjeux des nouvelles formes de solidarité et d'engagement

Idée principale :

Ces engagements renouvelés offrent de nouvelles opportunités mais soulèvent aussi des défis en termes de durabilité et d'impact politique.

Points à développer :

- **Risque de mobilisations éphémères ou peu structurées** : « slacktivisme » (engagement superficiel en ligne).
- **Difficultés à transformer la mobilisation numérique en action concrète** ou en changement institutionnel.
- Problème de représentativité: qui participe réellement aux processus participatifs?
- Saturation de l'information et des appels à la mobilisation sur les réseaux sociaux.

Exemples à citer :

- **Étude Ifop 2021** : 60 % des jeunes disent avoir signé une pétition en ligne, mais seulement 12% participent à des associations.
- Critiques de la Convention citoyenne pour le climat : des propositions adoptées partiellement ou rejetées par le gouvernement.
- Déclin rapide de certains mouvements (ex : Nuit Debout après quelques mois).

Conclusion

Les nouvelles formes de solidarité et d'engagement témoignent d'un désir croissant de participation citoyenne directe et collaborative, mais posent aussi la question de leur efficacité et de leur capacité à peser durablement sur les décisions.

Ouverture possible :

Comment articuler ces nouvelles pratiques d'engagement avec les institutions démocratiques traditionnelles?